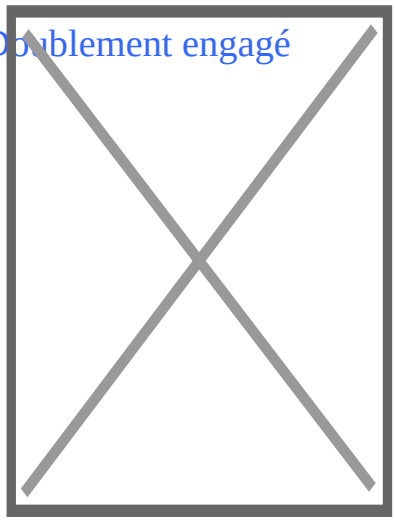
juillet 2011

Parqueterie Berrichonne

Doublement engagé



La Parqueterie Berrichonne a récemment reçu la marque collective

Parquets de France pour son offre en parquets contrecollés et massifs. Délivré par l'Uffep (Union Française des Fabricants et Entrepreneurs de Parquet), ce label garantit que les produits sont 100% fabriqués en France depuis l'usinage jusqu'à l'application des finitions, qu'ils favorisent l'utilisation des bois français ou européens, que les essences utilisées proviennent de forêts certifiées gérées durablement, qu'ils sont identifiables et traçables et enfin, qu'ils sont conformes aux normes réglementaires françaises et européennes.

Par ailleurs, l'entreprise poursuit son partenariat auprès de SOS Villages d'Enfants en participant au programme de rénovation des onze maisons familiales de l'association de Marly-Lez-Valenciennes (Nord). A cette occasion, le fabricant de parquet a réalisé du 15 mai au 30 juin dernier l'opération Rénovation Parquet via laquelle elle s'est engagée à reverser un euro pour chaque tranche de 2 m2 de parquet achetée parmi douze références sélectionnées. L'entreprise avait déjà participé à la construction de plusieurs villages d'enfants SOS en France ainsi qu'à des programmes d'urgence et de reconstruction menés par SOS Villages d'Enfants suite à des catastrophes naturelles comme après le tsunami en Asie et séisme en Haïti.